

MODE D'EMPLOI

CONSEILS D'UTILISATION :

La recharge Anti-Moustiques Thermacell® assure une protection totale après sa mise en route, contre les principaux types de moustiques, jusqu'à 20 m² de zone de protection :

- En fonction de la taille de la zone à protéger, laissez agir le produit de 10 à 30 minutes, avant qu'il ne fasse effet.

- L'efficacité de ce produit est optimale en extérieurs peu ventés (cours, campings, terrasses).

- Chaque plaquette offrant jusqu'à 4 heures de protection chacune.

- La couleur de la plaquette de produit actif varie du bleu au blanc quand l'anti-moustiques a été totalement consommé et à besoin d'être remplacé.

- La substance active est absorbée sur la plaquette qui, une fois chauffée, s'évapore dans l'air.

1. S'assurer que l'interrupteur de l'appareil est en position «OFF». Retirer de son emballage l'une des plaquettes de couleur bleue. Glisser la plaquette sous la grille chauffante de protection.

2. Enlever le petit capuchon de protection de la cartouche de butane et la visser fermement sous l'appareil. Tourner la cartouche dans le sens horaire jusqu'au blocage. Assurez-vous que la cartouche soit entièrement insérée. Une cartouche dure environ 12 heures.

Remplacer la plaquette lorsqu'elle sera devenue blanche et aura perdu son pouvoir insecticide. Pousser la plaquette usagée avec une nouvelle plaquette bleue.

AVERTISSEMENTS :

Les boucliers Anti-Moustiques Thermacell® doivent exclusivement être utilisés à l'extérieur. Ne pas couvrir l'appareil lorsqu'il est allumé. Ne pas utiliser à l'intérieur, sous tentes ou dans tout autre espace fermé. Les recharges Thermacell® s'utilisent uniquement avec des boucliers Anti-Moustiques Thermacell®. L'utilisation à d'autres fins que celles spécifiées dans le manuel d'instructions n'est pas autorisée. Respecter les doses et les précautions d'emploi. Couvrir ou enlever la nourriture à proximité avant utilisation. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation

du produit. Ne pas laisser sans surveillance. Ne pas utiliser en cas de vent. Ne pas exposer l'Anti-Moustiques ou les plaquettes de produit actif à la pluie. Installer l'Anti-Moustiques sur une surface stable, plate et la grille vers le haut.

GUIDE DE DÉPANNAGE :

Si la lumière orange n'est pas visible :

1. Répétez l'action « faire pivoter l'appareil en position «ON».
2. Si la situation persiste, assurez-vous que la cartouche de butane est correctement vissée. Recommencez l'action , pivoter en position «ON». Vérifiez que le voyant orange est allumé.
3. Vérifiez la quantité de gaz dans la cartouche. Si la cartouche est vide, ou presque vide, retirez la cartouche et la remplacer par une nouvelle. Répétez l'action pivoter en position «ON». Vérifiez que le voyant orange est allumé.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas laisser les plaquettes entrer en contact avec d'autres substances. Les cartouches de gaz contiennent du butane inflammable sous pression. Tenir à l'écart de la chaleur, d'une étincelle, des flammes nues ou d'une source chaude. Ne pas exposer les cartouches de gaz au soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas perforer, casser ou brûler les cartouches de gaz, même si elles sont vides. Les cartouches Butane autres que les cartouches Thermacell® ne fonctionneront pas dans cet appareil. Se laver les mains après utilisation. Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Réemploi de l'emballage interdit. Conserver les plaquettes non utilisées dans leur emballage d'origine. Conserver les cartouches de gaz partiellement pleines bien fermées avec leur capuchon d'origine. Ne pas ingérer.

PROFITEZ DE VOTRE EXTÉRIEUR
EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

THERMACELL®

SBM
LIFE SCIENCE

SBM Life Science SAS
60 Chemin des Mouilles - 69130 Ecully.
Tél : 04.37.64.32.00.

® marque déposée par Thermacell

Les recharges Thermacell® sont à utiliser avec les boucliers anti-moustiques Thermacell®

TERRASSE, PATIO,
BORD DE PISCINE



CAMPING



EN PLEINE NATURE



BOUCLIER ANTI-MOUSTIQUES



ATTENTION

Contient : d-Alléthrine ; (1RS,3RS;1RS,3SR)-2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-ényl) cyclopropane carboxylate de (RS)-3-allyl-2-méthyl-4-oxocyclopent-2- ényle.

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé conformément à la réglementation nationale.

Composition : d-Alléthrine (N° CAS 231937-89-6) 21,97 % m/m (soit 219,7 g/kg). Formulation : VP - produit diffuseur de vapeur. Type de produit : TP18 : Insecticides. Usage : Moustique, à l'extérieur et autour des bâtiments. Catégorie d'utilisateurs : Grand public. N° de lot : voir sur l'emballage. Date de péremption : 5 ans après la date indiquée dans le N° de lot.



CARTOUCHE DE GAZ BUTANE THERMACELL®



DANGER

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P377 Fuite de gaz enflammé : Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé conformément à la réglementation nationale.

En cas d'urgence, appeler le 15 / 112 ou le centre antipoison le plus proche.

Distribué par : SBM Life Science SAS - 60 Chemin des Mouilles - 69130 Ecully. Tél. : 04.37.64.32.00.

SBM Info Conso

0 800 02 03 04 Service & appel gratuits

THERMACELL®
BOUCLIER ANTI-MOUSTIQUES
RECHARGES



Recharges pour tous les produits Thermacell® suivants :

Diffuseurs



MR300



Lanternes

